

DEC132923DR01

**Décision donnant délégation de signature à Madame Isabelle MESLET-DINA pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPS3088 intitulée Support de l'institut des sciences de la communication du CNRS (ISCC)**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° DEC132229DAJ du 22 juillet 2013 portant prorogation de l'unité UPS3088, intitulée «Support de l'institut des sciences de la communication du CNRS (ISCC) » ;

**Vu** la décision n° DEC132231DAJ du 2 septembre 2013 portant cessation de fonctions et nomination de Monsieur Pascal GRISET, directeur de l'unité UPS3088, intitulée « Support de l'institut des sciences de la communication du CNRS (ISCC) » ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Isabelle MESLET-DINA, Assistant ingénieur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 7 octobre 2013

Le Directeur d'unité  
Pascal GRISET

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000 € HT au 01/01/2012